

## Metz - Kinépolis préféré à CGR chez Waves et Muse

by Lettre de la Pierre - jeudi, janvier 08, 2015

<http://correspondances.fr/metz-kinopolis-prefere-a-cgr-chez-waves-et-muse/>

**Confrontée à deux propositions d'implantation de multiplexes quasi-similaires, la CDAC de la Moselle a tranché en novembre 2014 en faveur du groupe belge Kinépolis, autorisé à construire deux nouveaux cinémas à Metz.**

Déjà implanté à Saint-Julien-les-Metz, au nord de la ville, l'exploitant plantera un deuxième multiplexe dans l'enceinte du centre commercial Waves Actisud inauguré par la Compagnie de Phalsbourg fin octobre, puis un troisième au sein du programme futur centre commercial Muse. Kinépolis, qui avait essuyé le refus d'une première demande déposée avec Waves en 2011, a convaincu la commission par ses engagements en direction des cinémas du centre-ville.

Le groupe prévoit un investissement de 30 millions d'euros pour planter un Kinépolis de six salles à Waves, puis un autre de huit autres salles dans le quartier de l'Amphithéâtre près de Muse. Il financera également la rénovation du cinéma Palace situé place Saint-Jacques, au centre-ville, où sera transféré le cinéma d'art et d'essai Caméo-Ariel. Pour mieux répartir son offre, qui atteindra 4 014 fauteuils dans l'agglomération messine, Kinépolis supprimera 200 places dans son complexe de Saint-Julien.

Candidat malheureux, CGR accepte difficilement la décision de la CDAC et se réserve la possibilité d'un recours. Basé à La Rochelle, le groupe, qui exploite 400 cinémas dans 35 villes de France, s'engageait aux côtés de l'investisseur parisien Cofinance et du spécialiste des équipements sportifs Ars Commercial. Il prévoyait d'implanter un premier multiplexe dans le bâtiment de la Rotonde, bâtiment remarquable situé en entrée de Zac où les enseignes de meubles Fly et Atlas viennent de fermer. CGR comptait également rénover le Palace et planter un multiplexe à proximité de Muse en 2017. L'offre prévoyait également la création d'un « *village de loisirs* » selon un concept déjà décliné dans les Yvelines et dans l'Oise.

Propriétaire de 11 000 m<sup>2</sup> sur l'Actisud, le groupe prévoyait un investissement de 25 millions d'euros sur le site de la Rotonde et en centre-ville.

La décision de la CDAC risque également de se heurter au recours des exploitants indépendants d'Ars-sur-Moselle, de Marly et de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Défavorables au projet de CGR, ils le sont tout autant à la perspective de deux nouveaux Kinépolis. Ils dénoncent le futur monopole du groupe belge et regrettent une concurrence à armes inégales entre multiplexes et cinémas de centre-ville.